

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 avril 2018

NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 851)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 85

présenté par

M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard, Mme Le Pen et M. Pajot

ARTICLE 3

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La suppression en commission de plusieurs aliéas de cet article par des amendements gouvernementaux montre que la voix des ordonnances n'est pas la seule possible pour mener à bien une réforme de la SNCF.

Cet amendement vise donc à proposer un débat parlementaire complet sur la réforme de la SNCF.